

<https://pierre-alainmillet.fr/une-economie-circulaire-qui-repond-aux-besoins>



Conseil de métropole du 10 avril 2017

une économie circulaire qui répond aux besoins

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 10 avril 2017

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur le président, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier Emeline Beaume pour l'intitulé de cette délibération plus réaliste que l'appel à projet du ministère. Car un territoire 0 déchets, c'est un territoire sans vie, tant la vie humaine, à commencer par la vie biologique, n'existe pas sans déchets ! D'ailleurs, la corrélation étroite entre mortalité infantile et assainissement public dans le monde montre l'importance de la gestion publique des déchets.

Je l'ai déjà dit dans notre conseil, les déchets ne sont pas un mal. Il faut renverser l'échelle de valeur qui les fait considérer comme de l'ordure, mot négatif par essence, et les considérer au contraire comme une richesse, un minerai urbain disent certains. Le déchet, étymologiquement, c'est ce qu'on a pas utilisé d'une matière, pas parce que c'est sans valeur, mais parce qu'on n'a pas su l'utiliser. Le bon slogan, c'est donc au contraire 100% de déchets utiles !

Deuxième remarque sur l'incinération. Certes la plus forte valorisation est d'abord de réduire le déchet à la source. C'est pourquoi les coûts de gestion des déchets doivent être financés par ceux qui les produisent, qui ont alors objectivement intérêt à les réduire. Ensuite il faut favoriser la réutilisation, donc la réparation, puis la réutilisation des composants, la valorisation matière qui transforme par exemple des bouteilles de plastiques en pull. Mais l'incinération est aussi une valorisation, et nous connaissons tous son importance pour assurer une réponse non carbonée et à très faible niveau de pollution pour le chauffage urbain.

Donc, oui à la formule 0 gaspillage, 100% de déchets utiles.

Mais cette délibération ne concerne pas que les déchets, même si l'économie de la réutilisation, de la réparation, et des filières de valorisation reste un défi à relever. Je rappelle que nous ne sommes pas arrivés à mettre en place une filière de valorisation des plastiques souples et pots de yaourt, malgré une expérience de 2 ans à Villeurbanne.

Nous soutenons le développement d'une économie circulaire, mais il y a plusieurs échelles de cercle dans cette économie, le très local que permet par exemple le compostage de quartier ou l'atelier de réparation solidaire, le métropolitain mais aussi le plus global avec ce qu'aurait permis le projet de Solvay de recyclage des terres rares dans les ampoules. Les anciens de la vallée de la chimie décrivent une économie qui ne cesse de faire circuler les matières d'une activité à une autre. J'ai entendu un chimiste parler d'une industrie incestueuse, pour évoquer les échanges croisés multiples entre entreprises.

C'est pourquoi nous interrogeons le discours proposé sur l'économie circulaire. Il faudrait sortir du modèle linéaire « produire, consommer, jeter » considéré comme un symbole du capitalisme, alors que l'économie circulaire serait le symbole moderne d'une économie nouvelle.

Un peu d'histoire.. En 105 le chinois Tsai Lun, invente le principe de fabrication de papier à partir de vieux chiffons de lin. En 1031, le Japon commence la réutilisation des déchets de papier. La première usine de fabrication de papier recyclé ouvre en 1690 aux USA naissants. J'avais évoqué en janvier le recyclage sujet à la mode au 19e dans l'Angleterre victorienne de l'accumulation primitive. Et c'est le préfet Eugène Poubelle, dont le décret de 1883 a rendu son nom célèbre qui prévoyait trois boîtes obligatoires : une pour les matières putrescibles, une pour les papiers et les chiffons et une dernière pour le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres, car c'est ce qui permettait

leur recyclage.

En fait, si le capitalisme fait dans un premier temps des profits sur la consommation, c'est la marge commerciale, et sur la production, c'est le surtravail de Marx, il ne nous avait pas attendu pour en faire aussi sur les déchets ! tant il a toujours scruté toute ressource potentielle de profit ! D'abord en cherchant à augmenter les rendements physique, donc réduire les pertes matières ! Un industriel de l'agroalimentaire est obnubilé par la valorisation matière. Dans une fromagerie industrielle, tout ce que contient le lait a été transformé, jusqu'à la récupération du nettoyage des machines, pour ne rejeter que de l'eau, légèrement verdie ! Dans ce cas, on est à 0% de déchets ! Ensuite en cherchant à valoriser les déchets quand le volume paraît justifier un investissement, c'est ce que font depuis longtemps les aciéries qui récupèrent des métaux dans la collecte de déchets métalliques et en font leur cuisine !

Bref, pour le système dominant, vive l'économie circulaire quand elle permet du profit ! C'est pourquoi si nous partageons l'objectif d'expérimentations, nous serons attentifs à leur nature. Ce qui nous intéresse, c'est la meilleure utilisation globale des ressources, des matières et pour cela, une réflexion sur cette écologie industrielle, qui est un oxymore pour certains, et pour nous un renouvellement dans la planification des flux de biens et de services.

Nous attendons toujours des études sur la vallée de la chimie la réflexion d'ensemble sur les productions futures et leurs interactions, nous devons avoir en 2017 une analyse des flux et synergies possibles !

Les expériences devront prendre en compte les réalités sociales et notamment les inégalités, l'impact de la pauvreté et de la précarité sur les modes de consommation et d'accès aux services. On dit par exemple que le gaspillage alimentaire permettrait d'économiser 300€ par familles, sans faire de différence entre la consommation d'un foyer au RSA et d'un foyer qui dépasse 10 SMIC de revenus !

Les études sur la tarification incitative et la redevance spéciale devront se faire en pour et en contre, identifiant les risques, les mésusages générés, les inégalités, les incivilités et leur contrôle !

Enfin, nous demandons qu'une territorialisation des actions soit prise en compte et que les communes puissent proposer des projets